■ Anne Hiribarren

PRÉSENTATION DU COLLÈGE CLISTHÈNE (BORDEAUX)

Clisthène (collège lycée innovateur, socialisant, à taille humaine, dans l'éducation nationale et expérimental; nom de l'aristocrate grec qui établit la démocratie en 507 avant notre ère) est une structure publique née de la volonté d'une conseillère principale d'éducation Géraldine Rabier et d'un principal de collège Jean- François Boulagnon qui animaient dans l'Académie des formations sur la prévention de la violence. Ils y prônaient l'implication des parents, la responsabilisation des élèves, la prise en compte plus fine des différents profils d'élèves... Ils ont donc décidé d'écrire un projet de collège où toutes les recommandations qu'ils faisaient seraient réunies dans une organisation systémique, une expérimentation globale. Ce projet rédigé pendant un an avec une équipe d'enseignants volontaires a été validé par le CNIRS (conseil national de l'innovation pour la réussite scolaire), le ministre Jack Lang et le recteur de l'Académie. Soutenu par des chercheurs et des intellectuels comme François Dubet, Philippe Meirieu, Eric Debarbieu, le collège a ouvert en 2002.

La situation

L'établissement a une autonomie pédagogique et éducative mais est rattaché administrativement et financièrement au collège de secteur dans lequel nous avons nos locaux depuis 2008. Nous sommes situés à la frontière d'un quartier populaire comportant de nombreux logements

sociaux et d'un quartier plus résidentiel. Il y a donc une grande mixité sociale. Nous accueillons aussi quelques élèves hors secteur. Les enfants qui viennent à Clisthène âgés de 11 à 15 ans, volontaires, n'ont pas de profil particulier. Quelques uns sont venus car ils s'adaptent mal à un système classique mais c'est une minorité. Nous ne sommes pas un collège pour décrocheurs. Nous veillons à l'hétérogénéité scolaire. Nous voulons nous adresser à tous les élèves, à n'importe quels élèves. Les objectifs de la structure sont de prévenir la violence, de susciter la motivation, de prévenir l'échec scolaire, de mettre en place une réelle éducation à la citoyenneté, de favoriser une véritable égalité des chances sans remettre en cause le collège unique mais en modifiant sa structure et sa pédagogie. Les fondateurs ne se réclament pas d'un courant particulier, ils ont pour écrire le projet pioché un peu partout de façon pragmatique en s'inspirant de travaux de chercheurs, d'expériences nationales et internationales. Le collège comptait jusqu'à présent une centaine d'élèves mais nous sommes en train de grandir et en 2016-2017, l'effectif aura doublé (8 classes de 25 à 27 élèves de la 6ème à la 3ème). En effet, nous avons plus de demandes que d'offres et le rectorat nous a enfin donné l'autorisation d'accueillir davantage d'élèves.

L'ORGANISATION

Des temps variés

La réorganisation des rythmes scolaires est la première entrée sur laquelle nous avons travaillée, notamment en remettant en cause le « saucissonnage » de la journée en tranches d'une heures. Nous avons misé sur l'alternance de temps plus variés, adaptés aux rythmes chrono biologiques des enfants et nous avons annualisé les heures d'enseignement pour apporter de la souplesse dans la construction des emplois du temps.
La journée commence par un temps d'accueil d'une demi heure pendant lequel les élèves peuvent jouer dans la cour, prendre un petit déjeuner, faire leurs devoirs. C'est une sorte de sas entre la maison et l'école. On se réveille doucement, on entre progressivement dans les apprentissages.

Les plages horaires des cours dits « classiques » sont plutôt longues de 1h

30- 1h 40, concentrés sur la matinée alors que l'après-midi est consacrée à des ateliers trimestriels souvent menés en demi-classe : éducation musicale, éducation physique et sportive, Arts plastiques, enseignement intégré des sciences et technologies, astronomie, théâtre... Cette répartition est un principe général mais en ce moment (phase d'agrandissement du collège) il y a des exceptions car certains enseignants sont à cheval sur plusieurs établissements, ce qui nous impose des contraintes incompatibles avec cette organisation.
Le jeudi matin, pendant 1h 20 a lieu le « temps choisi ». Comme son nom l'indique, la répartition des élèves se fait en fonction de leurs choix. Une liste de cours leur est proposée 8 jours à l'avance et ils s'inscrivent pour deux séances. (On leur demande 3 choix pour réguler les déséquilibres). Nous alternons par quinzaine des cours « tous niveaux » de la 6ème à la 3ème et des cours destinés d'un côté aux 6/5 et de l'autre aux 4/3ème. Ce temps a plusieurs objectifs : susciter la motivation par la prise en compte du choix de l'élève, responsabiliser l'élève dans son parcours car il a l'occasion de choisir une matière pour laquelle il a besoin de remédiation ou qu'il a envie d'approfondir.

L'interdisciplinarité

Elle a une grande place dans l'emploi du temps des élèves car elle donne du sens aux apprentissages, favorise l'autonomie, le travail en équipe, la recherche documentaire. Elle occupe 1/3 du temps annuel.

- Deux plages horaires par semaine : 1h40 le mardi matin et 2 heures le jeudi après-midi sont consacrées à des projets interdisciplinaires qui réunissent deux ou trois matières autour d'un thème et d'une production. Le déroulement des projets varie selon les objectifs et le contenu (intervention en classe entière, en demi-classe, en co-intervention...)
- Trois fois dans l'année, chaque classe travaille sur un maxi-projet de deux jours et demi et dans ce cas, l'emploi du temps habituel est bousculé.
 - 5 semaines dans l'année sont entièrement interdisciplinaires. Tout le collège travaille autour d'un même thème. Les élèves reçoivent

des enseignement qui correspondent à leur classe puis mènent en groupes, tous âges confondus, une production qu'ils défendent à l'oral en fin de semaine devant un jury.

Des groupements d'élèves d'âges différents

A côté du groupe classe, il existe un autre groupe d'appartenance très important à Clisthène, c'est le groupe de tutorat. Ce groupe composé de 12, 13 élèves de la 6ème à la 3ème est fixe pour une année. C'est un adulte de la structure qui en a la responsabilité. Ce groupe se réunit trois fois dans la semaine avec son tuteur : deux fois pour une aide au travail et une fois pour un temps de bilan. Pendant l'aide au travail, les élèves peuvent recevoir l'aide de leur tuteur, de leurs camarades, pour faire leurs devoirs, préparer une évaluation, revenir sur des connaissances ou des méthodes non maîtrisées. Pendant le temps de bilan, les élèves font le bilan de leur semaine, s'expriment sur la vie dans le collège, échangent leurs arguments à propos d'un débat. Ce temps de parole respecte un ordre du jour préparé en amont par l'équipe et supervisé par le conseiller principal d'éducation (spécialiste de la vie scolaire dans le système éducatif français).

LE CURRICULUM

Une lecture interdisciplinaire des programmes

Le programme d'enseignement de Clisthène se base sur les programmes nationaux. En ceci, le contenu des enseignements n'est pas dérogatoire. C'est la façon de le faire qui est différente. Par exemple, une grande partie du programme est traitée de façon interdisciplinaire. Il s'agit de trouver dans les programmes les liens entre les différentes disciplines, d'inventer des projets qui permettront de réelles situations d'apprentissages, d'atteindre des objectifs culturels, linguistiques et technologiques. La réforme du collège prévue en France pour le rentrée 2016 va d'ailleurs dans ce sens puisque l'emploi du temps prévoit une part d'enseignements pluridisciplinaires et que les programmes ont été réécrits dans cette optique.

Une évaluation par compétences

Depuis le début, nous évaluons les élèves en compétences (pas de notes en 6ème et 5ème, des notes et des compétences en 4ème et 3ème.) Avant l'apparition du socle commun et du livret de compétences, nous avions décliné nos programmes en compétences. Quand le socle commun a paru, nous avons réécrit nos grilles d'évaluation. Nous nous sommes aussi mis d'accord sur 8 compétences transversales qui mettent l'accent sur le « comment apprendre », plutôt que sur le « quoi apprendre » : être autonome, respecter les consignes, apprendre les leçons, prélever les informations, argumenter, communiquer, travailler en équipe, exercer son esprit critique.

Les compétences valorisées

L'oral a une grande place dans les enseignements : les élèves sont amenés à défendre un projet 5 fois dans l'année, à animer des temps de parole, à participer à des débats, à s'exprimer pendant leur conseil de classe pour faire un bilan de leur trimestre.
La responsabilisation des élèves est accrue pour atteindre des objectifs socialisants : rôles de service auprès des autres (petit déjeuner), travail en équipe, rôles pédagogiques dans la classe, participation à son conseil de classe, possibilité de choisir certains cours, valorisation des situations de co-formation, possibilité de proposer des aménagements dans le fonctionnement du collège.
Enfin, nous valorisons certains enseignements qui n'apparaissent pas dans les programmes ou y sont peu représentés : thèmes philosophiques traités lors de semaines interdisciplinaires (L'Autre, L'Ephémère), ateliers théâtre ou éducation aux médias.
La diversité des temps pédagogiques, des regroupements d'élèves, l'évaluation par compétences, l'importance du groupe de tutorat se retrouvent dans la spécificité du bulletin de Clisthène qui se décline en 5 pages.
Page 1 – Les compétences de travail et compétences sociales évaluées par l'équipe, le tuteur mais aussi par l'élève lui-même. (ex : respecter les rôles pédagogiques dans la classe, être solidaire envers ses camarades, participer à la vie de l'établissement...)

Page 2 – Les compétences transversales
Page 3 – Les cours disciplinaires
Page 4 – L'interdisciplinarité
Page 5 – Les ateliers

LA SITUATION DES ENSEIGNANTS

Le temps de service

Les enseignants présents à Clisthène sont volontaires et cooptés par l'équipe.
Leur temps de service est réaménagé. Le temps de présence minimum est de 24 h. Il se subdivise en enseignement (cours disciplinaire, projets interdisciplinaires, ateliers, temps choisi) mais aussi en tutorat (aide au travail, temps de bilan, lien avec les familles), en encadrement (surveillance des récréations, remplacement des collègues, repas avec les élèves et réunion d'équipe (2h par semaine).
Collège classique 36 h (18 h de cours et donc de présence, 18 h de préparation)
Exemple pour un enseignant de Clisthène : 13 h d'enseignement (26 h de préparation), restent 10 h à répartir sur du tutorat, de l'encadrement, la réunion d'équipe. Si le temps d'enseignement dépasse 13 heures, l'enseignant fait moins d'encadrement ou n'est pas tuteur.

Des responsabilités partagées

Le service enseignant n'est pas seulement défini en terme d'heures mais plutôt en terme de cahier des charges.
Les missions des enseignants sont variées : être tuteur demande d'assurer le suivi pédagogique et éducatif des élèves de son groupe de tutorat. Le tuteur aide les élèves à devenir davantage responsables de leur projet scolaire et professionnel, les amène à définir les moyens pour y parvenir. Encadrer le temps d'accueil, surveiller une récréation, un repas, animer un temps de bilan font partie du travail des enseignants car toute l'équipe travaille pour développer une relation de confiance entre adultes et élèves, mettre en place un cadre bienveillant.

2h hebdomadaires de réunion d'équipe sont inscrites à l'emploi du temps. Toutes les activités de l'établissement sont impulsées, régulées et évaluées dans le cadre de cette réunion. Les décisions sont collégiales, ce qui développe une culture de l'échange, de la co-formation. Deux temps de concertation plus longs sont prévus en juin et septembre.
Certains enseignants ont des tâches spécifiques, comptées dans le temps de service annualisé : responsable du planning des projets interdisciplinaires, responsable du temps choisi...
Enfin, certains enseignants sont élus pour être à la coordination de la structure. Le temps d'enseignement de ces personnes est donc réduit pour leur permettre d'intégrer l'équipe de direction.
Du coup, la vie scolaire, le lien avec les familles, les enseignements, l'organisation sont assumés par l'ensemble de l'équipe. On a un point de vue global sur l'établissement.
Une plus grande responsabilisation donne certes davantage de travail mais augmente la motivation car on a l'impression d'avancer ensemble, d'avoir une prise sur son métier.